



RAPPORT DE JURY

CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES PERMETTANT L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN HOSPITALIER DE L'AP-HP >>

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines

Novembre 2024



SOMMAIRE >>

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
RAPPEL DES EPREUVES.....	4
1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	4
2. EPREUVES D'ADMISSION.....	4
LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE	5
LE JURY	6
1. LA COMPOSITION DU JURY	6
2. LA NOTE DE CADRAGE	8
FORMATION DES CANDIDATS	9
LE DEROULEMENT DU CONCOURS.....	9
1. ADMISSIBILITE	9
2. ADMISSION (ORAUX)	12
STATISTIQUES	13
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	13
2. CONCOURS 2024 :.....	13
CONCLUSION	16

INTRODUCTION >>

Un concours interne sur épreuves pour l'accès au grade de technicien hospitalier est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris à compter du 19 février 2024.

Le nombre de postes est fixé à 40 :

• Spécialités	Postes ouverts
- réalisation de travaux de tous corps d'état.	• 3
- Dessinateur, projecteur TCE	• 2
- installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes	• 4
- Installation et maintenance thermique et climatique	• 4
- contrôle gestion installation et maintenance technique	• 1
- prévention des risques	• 2
- sécurité incendie	• 1
- blanchisserie	• 9
- gestion de la logistique	• 4
- logistique transport	• 3
- restauration et hôtellerie	• 2
- logistique approvisionnement	• 1
- logistique et production pharmaceutique	• 1
- techniques biomédicales	• 1
- informatique : encadrant poste de travail / support	• 1
- informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique	• 1
Total	• 40

Références juridiques :

- Décret n° 2011-744 du 27 juin 2011 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers.
- Décret n° 2012-78 du 23 janvier 2012 portant statut particulier du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris
- Arrêté du 14 août 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne.
- Article 4 - Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière.

RAPPEL DES EPREUVES >>

Le concours interne sur épreuves comporte des épreuves d'admissibilité et une épreuve d'admission.

1. Epreuves d'admissibilité

Les épreuves d'admissibilité comprennent deux épreuves écrites, chacune d'une durée de deux heures et de coefficient 2 : 1° Une épreuve consistant en la vérification, au moyen de questionnaires ou par tout autre support à constituer ou à compléter, des connaissances théoriques, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, que l'exercice de la spécialité, au titre de laquelle le candidat concourt, implique de façon courante ; 2° Une épreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un technicien hospitalier dans l'exercice de ses fonctions au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Chaque note est multipliée par le coefficient prévu. Ne peuvent être déclarés admissibles les candidats ayant obtenu une note inférieure à 5 à l'une des épreuves. Les candidats ayant obtenu pour les deux épreuves écrites un total de points fixé par le jury et qui ne peut, en aucun cas, être inférieur à 40 sur 80 participent à l'épreuve d'admission.

2. Epreuves d'admission

L'épreuve d'admission consiste, après une présentation succincte par le candidat de son parcours professionnel et de sa formation, en un entretien avec le jury visant à reconnaître les acquis de son expérience professionnelle et, notamment, ses connaissances administratives générales ainsi que ses connaissances techniques. Cet entretien permet aussi d'apprécier l'ouverture du candidat aux évolutions techniques et sa capacité à animer une équipe ainsi que sa motivation à exercer les missions qui peuvent être confiées à un technicien hospitalier (durée : vingt-cinq minutes, dont 5 minutes de présentation ; coefficient 4). En vue de cette épreuve orale, les candidats remettent au service organisateur, à la date fixée par l'arrêté d'ouverture, un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comportant les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté. Seul l'entretien avec le jury donne lieu à notation. Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle n'est pas noté.

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Pour les deux branches ouvertes au concours :

Etapes	Date
Inscription	Du 19 février 2024 au 19 mars 2024
Date limite de télétransmission	Jusqu'au 25 mars 2024, 14 heures (heure de Paris)
Dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle	Au plus tard le 03 septembre 2024
Réunion de cadrage	21 mars 2024
Epreuves écrites	11 juin 2024
Réunion d'admissibilité	05 juillet 2024
Oraux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le 06/11/2024 : Dessinateur projet TCE Informatique intervenant / support technique ET Informatique encadrant poste de travail et Blanchisserie ○ Le 07/11/2024 : Blanchisserie, Prévention des risques, Réalisation travaux TCE ○ Le 08/11/2024 : Sécurité incendie ○ Le 13/11/2024 : Installation maintenance thermique et climatique, Production et logistique pharmaceutique, Techniques biomédicales ○ Le 14/11/2024 : Logistique transport, Installation et maintenance de matériels électriques, ○ Le 15/11/2024 MATIN : Gestion de la logistique, Logistique d'approvisionnement, Hôtellerie restauration, Installation et maintenance de matériels électriques,
Réunion d'admission	22 novembre 2024
Affichage des résultats	03 décembre 2024

LE JURY >>

1. La composition du jury

a. Le président

Florence MASSY - Directrice Travaux-Département SUD AP-HP. Université Paris Saclay

b. Les membres

MEMBRES JURY PLENIER : Deux fonctionnaires hospitaliers de catégorie A en fonction dans le ou les départements dans lesquels sont situés le ou les établissements concernés, choisis par le directeur de l'établissement organisateur du concours, dont un au moins, extérieur à l'établissement ou aux établissements où les postes sont à pourvoir ;

François-Xavier POTTIER Directeur adjoint AP-HP Direction des Systèmes d'Information Direction des Investissements et des Services Numériques

Fatima TOUBAIS Directrice de la promotion de la qualité, de l'expérience patient et des affaires juridiques GHT Plaine de France MEMBRES : technicien supérieur hospitalier de 1re classe par spécialité

Éric BROCHOT Technicien Supérieur Hospitalier Conducteur de travaux Direction des Investissements et des Services Numériques AP-HP. Sorbonne Université

Stéphan LAUX Responsable du service restauration Technicien Supérieur Hospitalier Unité Centrale de Restauration AP-HP. Centre – Université de Paris

Mireille HOCHEREAU Adjointe au Chargé de la Sécurité Incendie Hôpital Saint-Antoine Direction de la Sécurité Direction des Investissements et des Services Numériques AP-HP. Sorbonne Université

Éric DURET Direction des Ressources du Siège Département Finances, Techniques et Logistiques Service travaux Maintenance Equipements Adjoint au Chef De Service

Abdel SLIMANE-FAU Responsable maintenance des dispositifs de Stérilisation et matériels hôteliers Direction des Investissements et des Services Numériques AP-HP. Sorbonne Université

Yannick LE MEVEL Responsable Électrique - Pitié Salpêtrière.HTT Direction des Investissements et des Services Numériques AP-HP. Sorbonne Université

Messaoud HALEM Responsable atelier biomédical GHU AP-HP. Nord – Université Paris Cité Direction des Investissements et de la Maintenance

Pierre FOINY Responsable du Département de la Prévention des Risques Professionnels Conseiller en Prévention des Risques Professionnels site de Tenon

Nathalie FERNANDES Gestion de la Relation Utilisateur Direction des Services Numériques – AP-HP Pôle Centre de Support Unifié Hôpital Rothschild

Patrick CARDOSO Coordonnateur SMUR Service Central des Ambulances THOUMINE MAUD GAELE HMN Responsable magasin Hôtellerie - Lingerie ; HUHM

LE BAL CH Nathalie DIM - Responsable du Bureau d'études Saint Louis – Lariboisière - Fernand Widal - Bretonneau AP-HP. Nord – Université de Paris

NOIREZ Patrice Responsable Magasin Approvisionnement Hôtelier PIC (SCA-SCB-SMS) -SIEGE 94220 CHARENTON LE PONT

LAURENCE Fabrice Réfèrent de productions sur les robots à doses unitaires AGEPS Nanterre

MEMBRES : Un professeur d'enseignement technique enseignant dans la ou les spécialités ouverte(s) au concours désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours. Lorsqu'un même concours est ouvert pour des spécialités différentes, il peut être fait appel à un professeur par spécialité. En ce qui concerne l'assistance publique-hôpitaux de Paris, il peut être fait appel à un formateur chargé d'enseignement dans les centres de formation de cette administration, choisi par le directeur général

Julien CAILLET Ingénieur en chef Réfèrent Qualité Environnementale des Bâtiments - CVC Service de la Maîtrise d'Ouvrage

Philippe POUPINELLE Coordinateur Logistique-Hôpital BEAUJON AP-HP. Nord – Université de Paris

Farid NABTI Chargé de sécurité générale Hôpital Robert Debré

Niazi ABDELMOULA Ingénieur maintenance – Service Technique AP-HP. Nord – Université Paris Cité Hôpital BEAUJON

Laurent KUBIAK Ingénieur biomédical Maintenance AP-HP. Nord – Université de Paris

Lahoussine MOUMI Ingénieur qualité du DMU ORPHÉ Oncologie Radiothérapie soins Palliatifs Hématologie AP-HP. Sorbonne Université

Valérie DEMOULIN Chargée Applications Informatiques Direction des Services Numériques (DSN) – AP-HP Johann

LE MOULEC Responsable Qualité Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS

Maud THOUMINE Cadre logistique (responsable magasin hôtelier & lingerie) GHU AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor

Christian BOOM Christian BOOM Encadrant ambulanciers SMUR Service Central des Ambulances SMUR Pitié Salpêtrière – Hôtel-Dieu – Robert Debré – Lariboisière

Joël KERGUIGNAS Responsable Division Approvisionnement GH Paris-Saclay Direction des Achats, de la Logistique et Qualité Hôtelière (DAL-QH) AP-HP. Université Paris Saclay

Tara AZIZ Coordinateur sous –traitance - AGEPS

MEMBRES : un correcteur spécialisé, ou des correcteurs exerçant ou enseignant dans la ou les spécialités ouverte(s) au concours, désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours, peut être adjoint au jury, en fonction de la nature particulière des épreuves

David DAYLIES Directeur des Opérations des hôpitaux Broca-La Collégiale, Corentin Celton et Vaugirard APHP Centre – Université Paris Cité

Pascal PORET Ingénieur Hospitalier Responsable de la maintenance Direction des Travaux et de la Maintenance Direction des Investissements et des Services Numériques AP-HP. Sorbonne Université

Lydie MAUDIEU Ingénieure Responsable restauration Pitié-Salpêtrière Direction des Achats, du Développement Durable et de la Logistique

Valère GRIOT → Directeur des Investissements et de la Maintenance AP-HP. Nord – Université Paris Cité

Patrick DELIERRE → Ingénieur, Responsable de la gestion des risques (Santé, Sécurité au travail Hugo

LAPOSTAT Hugo → Ingénieur Maintenance Technique Direction des Investissements

Ulysse GOUOT → Responsable Informatique de l'hôpital Lariboisière Fernand-Widal Direction des Systèmes d'Information Groupe Hospitalo-Universitaire AP-HP. Nord – Université Paris Cité

Nathalie PORET → Ingénieure Responsable du département de sécurité sanitaire et environnementale Direction de la sécurité Direction des Investissements et des Services Numériques AP-HP. Sorbonne Université

Bertrand MARECHAL Ingénieur logistique AGEPS

Serge GIBERT Responsable Opérationnel GCS BIH 77 MEAUX

2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

Les épreuves écrites sont rédigées par les membres des jurys des spécialités et validées par les membres du jury plénier.

Pour les oraux, il est convenu que les candidats se présentent devant 4 membres du jury : 2 membres du jury plénier et 2 examinateurs spécialisés.

Le jury disposera pour les oraux d'une version papier du cv des candidats.

Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys.

Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours. Les candidats recevront un accès au rapport du jury avant leur rencontre avec les membres du jury.

FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation aux épreuves écrites sous la forme de méthodologie et de devoir blanc puis une préparation à l'épreuve orale (entraînement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont) sur 1 journée en petit groupe de 5 personnes.

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

1. Admissibilité

Epreuves écrites

a) Le sujet :

Epreuve 1 : Questionnaires : sur les connaissances théoriques, notamment en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, que l'exercice de la spécialité, au titre de laquelle le candidat concourt, implique de façon courante.

Epreuve 2 : Résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un technicien hospitalier dans l'exercice de ses fonctions au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt

b) Critères d'évaluation :

CF. ANNEXES

c) Quelques conseils des correcteurs :

Remarques générales sur l'ensemble des spécialités:

Il est ressenti de la part des correcteurs, un manque d'intérêt et de curiosité sur leurs propres domaines de compétences que ce soit sur le partie technique qu'institutionnel et plus particulièrement sur la partie réglementaire.

Par souci de discrétion envers les candidats, le jury ne renseigne pas les remarques des spécialités pour lesquelles un seul candidat se présentait.

PAR SPECIALITE

- réalisation de travaux de tous corps d'état.

Niveau et préparation : faiblesses et forces

Les candidats semblent peu préparés. Peu de bonnes réponses sur le questionnaire malgré un niveau accessible pour un futur TH. Des lacunes importantes sur l'épreuve du questionnaire avec pour certains des candidats, des réponses très éloignées des attendus, voire fantaisistes

On ressent un manque de connaissance générale sur la spécialité TCE. Les candidats semblent avoir rencontré des difficultés dans l'épreuve sur plan et n'ont que trop survolé le sujet

Oral :

Il apparaît que les candidats ont préparé leur présentation mais la séance de questions reste un exercice difficile toujours par manque de connaissances et d'expérience.

Le stress pour certains des candidats reste trop apparent, apportant une difficulté supplémentaire à surmonter

Conseils aux futurs candidats :

Prendre le temps de lire et relire les sujets et questions afin de mieux appréhender la demande.

Travailler en amont la gestion du stress, prendre le temps de lire les sujets, avant de se lancer dans la rédaction

Pour ceux qui exerce déjà dans la spécialité, prendre le temps d'apprendre de leur expérience de travaux TCE et de s'enrichir.

Pour les autres, s'investir un peu plus dans des spécialités qui ne sont pas les leurs, toujours pour développer cet esprit Tout Corps d'Etat

- Dessinateur, projecteur TCE

Les correcteurs sont surpris du niveau relativement faible des candidats, d'autant plus que les candidats semblent être en poste depuis un certain temps et sont sensés connaître le logiciel de DAO, qui reste leur outil de travail principal.

- installation et maintenance de matériels électroniques, électriques et automatismes

La spécialité "INSTALLATION ET MAINTENANCE DE MATERIELS ELECTRONIQUES, ELECTRIQUES ET AUTOMATISMES" concerne le domaine du courant-fort et courant-faible. Il faut donc être capable d'aborder les bases techniques et les normes réglementaires sur les deux aspects.

La lecture et l'analyse d'un schéma électrique (HT ou BT) doit être maîtrisée.

Être capable d'évoquer les principales évolutions techniques particulièrement en termes de développement durable, économie d'énergie menées à l'échelle d'un service électricité (passage en Leds, pilotage et supervision des installations ...).

- Installation et maintenance thermique et climatique

Peu de retour pertinent sur le développement durable, économies d'énergie et évolution techniques et réglementaires

- contrôle gestion installation et maintenance technique

Une spécialité transversale au sein d'un service technique qui nécessite d'avoir du recul sur le fonctionnement du service et de disposer de bases techniques TCE particulièrement dans les domaines CVC, plomberie et électricité.

Acquérir des compétences techniques en GTB/GTC, être capable de définir son fonctionnement et utilité. L'architecture global de ce système doit être connu ainsi que ces différents modes de communication.

La lecture et l'analyse de plusieurs vues (extrait d'une GTB) accompagné d'historique et d'un contexte doit être maîtrisé.

- **prévention des risques** : (voir le tronc commun)

- **sécurité incendie** (voir tronc commun)

- blanchisserie

Sur les deux domaines de cette spécialité, les candidats n'ont su répondre que sur leur domaine.
Les candidats sont très fermés sur leur métier sans connaissance sur leur hiérarchie ou les métiers concomitants.

- gestion de la logistique

Pour l'ensemble des filières logistiques :

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Niveau hétérogène à l'écrit.

Bonne capacité d'expression pour les candidats reçus en entretien.

Certains candidats se sont perdus dans leur présentation orale sans mettre en avant leurs missions.

Pour certains, les connaissances professionnelles sont faibles.

Il est conseillé aux candidats de s'ouvrir davantage aux évolutions techniques. Elargir ses connaissances quant au fonctionnement d'un hôpital, en général, et, en particulier, celui de l'APHP (mieux maîtriser son environnement professionnel).

Mieux structurer ses réponses à l'écrit.

- logistique transport (voir remarques générales)

- restauration et hôtellerie

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Niveau hétérogène à l'écrit. Connaissances de la réglementation insuffisantes

Bonne capacité d'expression pour les candidats reçus en entretien.

La gestion du temps et du stress à l'oral

Peu de retour pertinent sur le développement durable

Il est conseillé aux candidats de s'ouvrir davantage aux évolutions réglementaires et technique.

Elargir ses connaissances quant au Fonctionnement et aux métiers d'un service restauration.

Anticiper sa présentation et sa préparation au concours

- logistique approvisionnement

- logistique et production pharmaceutique

- techniques biomédicales

- informatique : encadrant poste de travail / support et informatique : intervenant informatique utilisateurs / support technique

Le niveau des candidats sur le fond et sur la forme :

Niveau très bas vis-à-vis de l'écrit.

Ne lisent pas les questions.

Présentation brouillonne, beaucoup de ratures, manque des mots.

Pas de relecture des candidats.

La formation faite lors de la préparation au concours n'a pas été assez prise en compte par les candidats.

La majorité des candidats n'ont pas su répondre aux questions relatives à cette formation (Santé et Sécurité au travail).

Pour certains, les connaissances professionnelles sont faibles aussi bien vis-à-vis de leur métier que de l'hôpital.

Conseils aux futurs candidats

Mieux appréhender les procédures internes (propre à leur service) mais aussi celles de l'Hôpital.
Renforcer l'écrit au quotidien.

2. Admission (oraux)

Remarques générales sur l'oral :

Les candidats admissibles à l'oral du concours ont été évalués sur 25 minutes dont 5 minutes de présentation et 20 de questions réponses. Leur évaluation a porté sur les critères suivants :

- Capacité d'expression
- Structuration du parcours
- Maîtrise du temps et gestion du stress
- Acquis professionnels – compétences administratives
- Acquis professionnels – compétences techniques
- Ouverture aux évolutions techniques (innovations, outils, méthodes, ...)
- Motivation
- Travail en équipe
- Management d'équipe

Le niveau était globalement très faible sur les connaissances techniques et réglementaires relatives à leur domaine de compétences.

Le jury note qu'encore trop de candidats ont fait une lecture de leur CV plutôt qu'une présentation originale faisant sens sur leur parcours en motivant leur présence à ce concours.

Seuls quelques candidats se sont montrés très pertinents, dans l'exposition de leur parcours professionnel.

De façon générale, A l'oral les candidats ont montré une bonne capacité d'expression

Par contre, La gestion du temps lors de la présentation n'a pas été très bien gérée. Trop court ou trop long.

Il est nécessaire de bien préparer la partie présentation de l'oral. En effet, de nombreux candidats n'ont pas la capacité de tenir et d'exploiter les 5 minutes qui sont à leur disposition

Être synthétique dans ses réponses et ne pas hésiter à faire répéter le jury pour préciser une question si celle-ci n'est pas comprise.

Lors de sa présentation, il faut prendre du recul par rapport à la fonction et aux sens des missions.

Une tenue simple mais correcte est conseillée

Les candidats manquent de curiosité quant à l'Institution, son organisation et son fonctionnement. La plupart des candidats ne connaissent pas le statut du fonctionnaire et ce que cela implique.

Par souci de discrétion envers les candidats, le jury ne renseigne pas les remarques des spécialités pour lesquelles un seul candidat se présentait.

Par spécialité (voir les remarques en généralité) :

• Installation et maintenance de matériels électriques :

Les candidats doivent également disposer de notion sur la gestion et le suivi des contrôles réglementaires accompagnés des principales actions à mener ainsi que des périodicités. La connaissance de la fonction d'une commission de sécurité incendie et des éléments à fournir par un département électricité est un plus.

Les habilitations électriques sont à connaître et maîtriser.

La connaissance de l'existence de la GMAO institutionnelle SAPHIR et de son utilité est maîtrisée.

Le fonctionnement du secours électrique des établissements de santé doit être maîtrisé (fonctionnement d'un poste de livraison, distribution HT, groupes électrogènes, organes de sécurité existant sur une installation électrique ...).

Être capable d'évoquer les principales évolutions techniques notamment en termes de développement durable, économie d'énergie menées à l'échelle d'un service électricité (passage en Leds, pilotage et supervision des installations ...).

STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

Le précédent concours date de 2018.

- **11 postes ouverts sur 11 spécialités**
- 52 candidatures admissibles pour 230 candidats inscrits
- 11 lauréats sur liste principale
- 18 candidats inscrits sur liste complémentaire

2. Concours 2024 :

- **40 postes ouverts**

		Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats admis à concourir	Admissibilité		Admission		
				Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admissibles	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admis sur liste Principale et inscrits sur liste complémentaire	
							LP	LC
Réalisation Travaux TCE	Femmes	2	1	1	1	1	1	0
	Hommes	30	24	20	3	3	2	0
	Total	32	25	21	4	4	3	0
Dessinateur projecteur	Femmes	1	1	1	1	1	1	0
	Hommes	3	3	3	1	1	1	0
	Total	4	4	4	2	2	2	0
Installation et maintenance de matériels électrique	Femmes	0	0	0	0	0	0	0
	Hommes	76	71	16	16	15	4	4
	Total	76	71	67	16	15	4	4
Contrôle gestion installation	Femmes	0	0	0	0			
	Hommes	3	3	2	0			
	Total	3	3	2	0			

et maintenance technique								
Prévention des risques	Femmes	1	1	1	1	1	1	1
	Hommes							
	Total	1	1	1	1	1	1	1
Sécurité incendie	Femmes							
	Hommes	18	18	18	5	4	1	0
	Total	18	17	13	5	4	1	0
Blanchisserie	Femmes	11	10	10	4	4	4	0
	Hommes	14	10	17	6	6	5	0
	Total	25	20	17	10	10	9	0
Gestion de la logistique	Femmes	2	1	1	0	0	0	0
	Hommes	22	20	16	3	3	3	0
	Total	24	21	17	3	3	3	0
Logistique transport	Femmes	3	3	3	2	2	1	0
	Hommes	12	9	9	2	2	2	0
	Total	15	12	12	4	4	3	0
Restauration et hôtellerie	Femmes	23	20	19	4	3	1	1
	Hommes	23	20	16	2	2	1	1
	Total	46	40	35	6	5	2	2
Logistique d'approvisionnement	Femmes	6	5	4	3	3	0	1
	Hommes	32	29	24	1	1	1	0
	Total	38	33	28	4	4	1	1
Logistique et production pharmaceutique	Femmes	1	1	0	0	0	0	0
	Hommes	1	1	1	1	1	1	0
	Total	2	2	1	1	1	1	0
Technique biomédicale	Femmes	1	1	1	0	0	0	0
	Hommes	5	5	4	2	2	1	1
	Total	6	6	5	2	2	1	1
Informatique Encadrant/ support	Femmes	0	0	0	0	0	0	0
	Hommes	2	2	2	1	1	0	1
	Total	2	2	2	1	1	1	0
Informatique intervenant/ utilisateur	Femmes	0	0	0	0	0	0	0
	Hommes	8	7	5	3	1	1	1
	Total	8	7	5	3	3	1	1
Installation et maintenance thermique et climatique	Femmes	0	0	0	0	0	0	0
	Hommes	39	28	25	6	6	4	4
	Total	39	28	25	6	6	4	4

Pas de candidat

Seuil d'admission :	
Prévention des risques	12, 00
Sécurité incendie	17, 00
Informatique intervenant / support	10,50
Informatique encadrant poste de travail	12,00
Production et logistique pharmaceutique	15,00
Techniques biomédicales	11,00
Blanchisserie	11,50
Réalisation travaux TCE	14.50
Logistique transport	11, 00
Dessinateur projet TCE	11, 00
Gestion de la logistique	11,00
Logistique d'approvisionnement	13, 00
Installation maintenance thermique et clim	13, 00
Installation et mainte de matériels électrique	12,50
Hôtellerie restauration	12,00

Amplitude des notes sur 20 :	Plus faible	Plus haut
Prévention des risques	12,88	12,88
Sécurité incendie	8,13	17,25
Informatique intervenant / support technique	10,00	13,94
Informatique encadrant poste de travail	12, 00	12,00
Production et logistique pharmaceutique	15,58	15,58
Techniques biomédicales	11,63	12,13
Blanchisserie	10,88	18,00
Réalisation travaux TCE	10,31	15,63
Logistique transport	5,50	14,25
Dessinateur projet TCE	11,50	14 ,31
Gestion de la logistique	11, 00	15,56
Logistique d'approvisionnement	11,56	17,81
Installation maintenance thermique et climatique	9,94	16,85
Installation et maintenance de matériels électriques	5,44	15,19
Hôtellerie restauration	5,08	15,83

Taux de réussite par spécialité :	
(Nbre de lauréats /nbre de candidats inscrits x 100)	
Prévention des risques	100%
Sécurité incendie	5,55%
Informatique intervenant / support technique	25%
Informatique encadrant poste de travail	50%
Production et logistique pharmaceutique	50%

Techniques biomédicales	33,33 %
Blanchisserie	36%
Réalisation travaux TCE	9,37%
Logistique transport	20%
Dessinateur projet TCE	50%
Gestion de la logistique	12,5%
Logistique d'approvisionnement	5,26%
Installation maintenance thermique et climatique	20,51%
Installation et maintenance de matériels électriques	10,52%
Hôtellerie restauration	8,69%

CONCLUSION >>

Il est demandé aux candidats de s'ouvrir davantage aux évolutions techniques. Et d'élargir leurs connaissances quant au fonctionnement d'un hôpital, en général, et, en particulier, celui de l'APHP (mieux maîtriser son environnement professionnel).

Les réponses à l'écrit doivent être mieux structurées, pour se faire, les candidats doivent prendre le temps de lire et comprendre le sujet.

Les épreuves écrites ont mis en avant des manques de connaissances techniques et réglementaires. Pour certaines spécialités, notamment pour les installation et maintenance électriques, le niveau est relativement hétérogène, avec un petit bloc de candidat qui se détache nettement du reste.

Pour la spécialité « restauration et hôtellerie » le niveau théorique sur les connaissances de base en matière de restauration collective hospitalière, semblent très insuffisantes et manquent de notions sur les nouvelles réglementations en termes d'alimentation durable.

De façon générale et pour toutes les spécialités, la notion et les moyens relatifs au Développement durable ne sont pas clairement identifiés voir inconnus. Les candidats n'ont pas su faire preuve de curiosité par rapport à cet item.

Pour l'épreuve orale, les candidats doivent être inventifs et mieux mettre en avant leur parcours professionnel sans faire la lecture de leur CV.

La gestion du stress doit être mieux maîtrisée, trop de candidats n'ont pas mis à profit le temps qui leur était imparti.

Les oraux ont mis en avant une méconnaissance de l'Institution et de son organisation. Le statut des fonctionnaires n'est pas connu pour une grande partie des candidats,

Les candidats manquent également des connaissances techniques et réglementaires, de façon macro → un TH est soit un encadrant de proximité (il a donc à charge de transmettre son savoir) mais aussi un technicien (il doit donc faire preuve de curiosité intellectuelle quant à son domaine de compétences)

Les candidats, de façon générale, savent s'exprimer de façon claire et compréhensive. Il est à noter, que certains ont également fait un effort vestimentaire, ce qui démontre un certain respect, vis-à-vis du jury.